

PHOTO

MIMO-TEAM

Fiche d'inscription

2025-2026



☐ MIMO TEAM SAINT-GRATIEN

☐ MIMO-TEAM MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Nouvelle inscription ☐

Réinscription ☐

INFORMATIONS PERSONNELLES DE L'ADHERENT

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Nationalité :		Profession :	
Téléphone :		E-mail :	

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) ,
autorise mon enfant,
à la pratique du/de la
au sein des structures mises à disposition par la Mimo-Team.

Autorise mon enfant à partir seul : ☐ Oui ☐ Non

Signature

Le :

Pièces à fournir

- ☐ Certificat médical ou attestation de non contre-indication à la pratique sportive obligatoire.
- ☐ Modalités de paiement : espèces (en 1x), chèques (3x sans frais), Chèques Vacances et CB.
- ☐ Acceptation obligatoire de nos Conditions Générales d'Inscription et de notre Règlement Intérieur.



Tout dossier incomplet sera refusé (hors CM). Toute inscription pour l'année en cours est définitive. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

(Cadre réservé à l'administration du club)

Nom du membre du staff:

Activité : Section/Formule : Jour :
Montant cotisation : € Commandes : € Montant total : €

Mode de paiement:

Chèque (à l'ordre de "Mimo Team"-CB-Chèques vacances)



MIMO-TEAM

Règlement intérieur



LES HORAIRES / LES COURS: PONCTUALITE ET ASSIDUITE

- Pour ne pas perturber les élèves déjà en place ainsi que le professeur, les élèves se doivent d'arriver à l'heure aux cours. En cas de retard accidentel, l'élève devra demander l'autorisation de rentrer au professeur.
- Les retards répétés pourront être sanctionnés par une exclusion temporaire.
- Dans l'optique d'une progression constante et homogène du groupe, il est souhaitable que l'élève assiste régulièrement aux entraînements.
- Les parents doivent s'assurer de la présence d'un professeur lorsqu'ils déposent leur(s) enfant(s).

PRESENCE DES PARENTS

- Pour ne pas distraire les enfants et pour garantir leur attention durant le cours, la présence des parents n'est pas acceptée dans la salle de cours.

LA TENUE

- Les élèves doivent se présenter au cours avec une tenue propre et repassée.
- Avant leur départ au club, les élèves doivent s'assurer de prendre leur équipement complet (Tenue de sport appropriée à la discipline, protections, claquettes et bouteille d'eau). Les élèves n'ayant pas leur équipement complet se verront refuser l'accès au cours.
- Avant de se présenter au cours, veillez à enlever tous vos bijoux (bagues, boucles d'oreilles, bracelets, montres etc.). De même, les tee-shirts sous les tenues doivent être retirés pour les garçons.

LES VESTIAIRES

- Des vestiaires sont mis à disposition des élèves. Il conviendra donc de se changer exclusivement (début et fin de cours) dans ces lieux prévus à cet effet.
- Le club n'est pas responsable des vols, les élèves sont invités à prendre leur sac de sport avec eux dans la salle de cours. Aucun objet de valeur ne doit être laissé dans les vestiaires (bijoux, cartes de crédit, téléphone, etc.).

COTISATION ANNUELLE

- Le règlement annuel s'effectue en chèque(s), en espèces, en coupons sport, en chèque vacances ANCV et CB.
- La cotisation annuelle vous donne l'accès à l'ensemble des créneaux horaires d'entraînements de la formule choisie.
- Tous les chèques doivent être à l'ordre de «Mimo-Team» et être datés de la date du jour.
- Vous disposez de la possibilité de paiement en 3 fois : les 3 chèques devront être remis le jour de l'inscription et seront encaissés le 1er de chaque mois.
- **Aucun remboursement ne pourra être effectué.**

- Les stages, les passages de grade ne sont pas inclus dans la cotisation annuelle.
- Les tenues ainsi que les équipements sont également à votre charge.
- Référez-vous à la fiche d'informations pour les horaires et la grille tarifaire.

DROIT A L'IMAGE

- J'autorise l'association Mimo-Team Saint-Gratien et ses représentants, à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises de l'adhérent susmentionné dans le cadre de sa pratique et à utiliser son image à des fins de promotion ou d'expositions photo sous toute forme et tout support connu et inconnu à ce jour, sans limitation de durée.

☐

Oui

☐

Non

CONDUITE ET COMPORTEMENT DE L'ELEVE

L'élève s'engage à :

- Saluer en entrant et en sortant du cours
- Se mettre en rang et saluer le professeur avant et après l'entraînement
- Être silencieux et concentré durant les explications du professeur
- Ne pas parler à haute voix, ne pas mâcher de chewing-gum
- Ne pas entrer ni sortir du cours sans y avoir été invité par le professeur
- Après le cours, plier correctement sa tenue.

Tout comportement ou attitude de l'élève contrevenant aux règles de bonne conduite essentielles à la pratique du Taekwondo (Politesse, courtoisie, respect de l'autre, patience, concentration...) sera systématiquement sanctionné, par le professeur de Taekwondo, d'un blâme, ou d'une exclusion partielle ou définitive de l'élève du cours de Taekwondo.

Pour des raisons d'hygiène, il est strictement interdit d'arriver en cours déjà habillé. Il est impératif de se vêtir dans les vestiaires.

ENGAGEMENT

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Date :

M. / Mme

Signature

